



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération – 93200 – Saint Denis

Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.org



# Lundi de Pentecôte

*L'action unitaire fait reculer direction et gouvernement.*

Le 21 avril avait lieu une Commission Nationale Mixte destinée à entériner la modification du RH 077 suite à la suppression du « férié » pour le lundi de Pentecôte. Le lendemain, pour les mêmes raisons, aurait dû se tenir une Commission Mixte du Statut, pour officialiser les modifications du statut, du RH 143 (ex PS 5 sur les congés), du RH 131 (ex PS 2 sur la rémunération). Tout ceci est annulé !

La pression des organisations syndicales a fait céder le gouvernement et la direction :

**Le lundi de Pentecôte est maintenu comme jour férié à la SNCF, avec toutes les conséquences que cela a en matière de journée non travaillée pour une partie d'entre nous, de paiement d'indemnités et de repos compensateur de fête pour les autres.**

Pour sauver la face, la direction opte finalement pour un allongement réparti sur l'ensemble de l'année : soit, selon elle 1 à 2 minutes par jour suivant le régime de travail.

Nous l'avons écrit et dit maintes fois à la direction ces dernières semaines : rien n'obligeait à supprimer un jour férié !

La mesure décidée par la direction se traduit par un allongement du temps de travail ; c'est inacceptable dans le principe. Mais nous sommes là au cœur de la décision gouvernementale. Pour SUD-rail, cette mesure est totalement injuste, c'est pourquoi nous avons clairement lancé un appel à ne pas appliquer cette loi inique sur le travail gratuit !

Mais cette bataille ne peut être menée en ordre dispersé, secteur professionnel par secteur professionnel.

C'est pourquoi l'union syndicale SOLIDAIRES, dès le 7 avril avait appelé à la construction d'une journée

de grève interprofessionnelle unitaire le 16 mai. La plupart des confédérations doivent se positionner sur cette hypothèse dans les jours qui viennent.

Sous une forme qui reste à débattre, il faudra bien une réponse interprofessionnelle : sans cela, les secteurs où les luttes et les organisations syndicales sont fortes seront moins pénalisés ... les autres en resteront aux souhaits primitifs du MEDEF.

Permettre une réelle solidarité entre les salarié-e-s du secteur public ou des grandes entreprises et ceux des P.M.E., voilà l'enjeu d'un syndicalisme interprofessionnel.

Les reculs patronaux comme celui que vient d'opérer la direction SNCF doivent servir d'appui. De manière précipitée et sous injonction gouvernementale, la direction a dû revenir en arrière : abrogées les notes éditées depuis plusieurs semaines par lesquelles était savamment expliquées les nouveaux calculs de temps de travail compte tenu de la suppression du férié de Pentecôte, annulées les communications intempestives sur « le choix de l'entreprise qui s'est porté sur la suppression du férié de Pentecôte » !

La grâce n'a pas touché la direction SNCF subitement. Non, ce qui a été déterminant c'est la dynamique unitaire des fédérations syndicales, ce sont les appels à la grève déjà lancés par plusieurs fédérations dont SUD-rail, c'est le nombre de grévistes des derniers mouvements sociaux locaux et nationaux au sein de notre entreprise. Bref, comme toujours, c'est la force syndicale qui conduit gouvernement et patrons à revoir leur copie.

Je souhaite renforcer un syndicalisme démocratique, offensif, je me syndique à SUD-rail.

Nom, prénom : ..... Grade : .....

Chantier : ..... Signature :

A remettre à un/e militant/e SUD-rail ou à envoyer : Fédération des syndicats SUD-rail - 17 boulevard de la libération 93200 Saint Denis  
[federation-sudrail@wanadoo.fr](mailto:federation-sudrail@wanadoo.fr)